

L'USAGE DU MULTIMEDIA AU SERVICE DU PROJET PERSONNEL

S'ORIENTER : CONSTRUIRE UN PARCOURS DE FORMATION

CONTEXTE :

L'éducation à l'orientation est une démarche de formation qui a pour objet de donner aux élèves les moyens de faire des choix tout au long de leur vie, des choix professionnels et des choix d'études. Il appartient à l'école de mettre en œuvre cette démarche de formation en tenant compte de l'évolution des technologies de l'information. Car cette démarche intègre inévitablement l'information : l'élève doit s'informer pour construire un projet personnel.

Le Conseil Général a doté le collège Marseilleveyre de logiciels d'aide à l'orientation (LAO) édités par l'ONISEP, ces nouveaux outils ainsi que les ressources en ligne très prisés par les élèves nous ont conduit à mettre en place une activité pédagogique visant une utilisation raisonnée de ces sources d'information. Aujourd'hui, l'information étant exponentielle dans le domaine de l'orientation, la multiplicité des sources et des supports exige une formation à la maîtrise de l'information. Par ailleurs, une enquête sur l'orientation menée auprès des élèves de 3^{ème} de l'établissement a révélé un réel besoin d'information sur les parcours de formation. C'est pourquoi notre action se fonde sur l'utilisation du multimédia au service du projet personnel.

OBJECTIFS :

La connaissance des systèmes de formation est un des objectifs visés par l'éducation à l'orientation. Par cette connaissance, les élèves peuvent effectuer un choix éclairé sur leur orientation. Aussi, s'agit-il pour les élèves de s'informer pour connaître :

- Le schéma général des voies de formation initiale, à temps plein, par alternance, continue ;
- Les principaux diplômes ;
- L'organisation et le fonctionnement des voies d'études en lycée et en lycée professionnel, et pour chacune d'entre elles, les procédures d'orientation et d'affectation correspondantes, ainsi que les compétences attendues des élèves ;
- Les ressources locales de la carte des formations.

Cette connaissance ne peut être acquise sans une formation à la maîtrise de l'information visant les compétences suivantes :

- Savoir utiliser les sources d'information ;
- Croiser ces sources pour confronter des données entre elles ;
- Exercer une appréciation critique ;
- Sélectionner l'information ;
- Prélever et restituer l'information.

Pour atteindre ces objectifs, nous mettons en place une situation d'apprentissage permettant l'utilisation de ressources multimédias dans le but de répondre à un questionnement initial.

DESCRIPTIF DE L'ACTION :

Le questionnement

Avant toute recherche d'information, une étape de questionnement est nécessaire pour cerner son objectif de recherche. Les élèves sont donc mis en situation de questionnement : que doit-on savoir pour construire un parcours de formation :

Quels sont mes centres d'intérêts ?

A quels types de métiers correspondent-ils ?

Quel diplôme est nécessaire pour exercer ce métier ?

Combien d'années d'études pour obtenir ce diplôme ?

Quelle filière professionnelle mène à ce métier ?

Quel est le contenu de la formation dans cette filière ?

Quelles sont les matières dominantes dans cette formation ?

Quel établissement délivre tel diplôme ?

Comment accéder à cet établissement ?

Quelles compétences sont visées dans cette formation ?

Etc...

A partir de ce questionnement, une grille de prise de notes est produite en commun, support pour la recherche d'information. Cette étape est réalisée au collège lors d'une séance au CDI.

Les sources d'information

Pour la recherche d'information, les élèves disposent de deux logiciels d'aide à l'orientation et de ressources en ligne présélectionnées :

- GPO : guide pour l'orientation, logiciel organisé en modules traitant des trois domaines de connaissance (soi, métiers, formations). Les modules formations donnant des informations sur les voies après la 3^{ème}.
- Planète métiers : logiciel proposant des fiches descriptives de métiers.
- Sites internet :

Onisep, rubrique « Atlas des formations » : cet espace permet une recherche par trois entrées possibles (domaines, niveau d'études, établissements). Les élèves peuvent s'informer sur les adresses d'établissements de leur académie dispensant différentes formations.
http://www.onisep.fr/national/atlas/html/atlas_sec/atlas_sec.htm

Académie de Versailles, rubrique « Le web et l'orientation au collège » : cet espace renvoie à de nombreux liens concernant le système scolaire et les diplômes. Les élèves peuvent s'informer sur le contenu de différentes formations du système scolaire.
http://www.orientation.ac-versailles.fr/orientation_actu.asp?num=42

Les élèves doivent utiliser ces sources d'informations en les croisant entre elles pour pouvoir répondre aux questions posées. Ils construisent au moins deux parcours de formation correspondants aux métiers choisis. Chacune de ces sources d'information contient des données diverses qu'ils devront trier et sélectionner pour une appropriation de connaissances sur les systèmes de formation. A partir de cette action, les élèves doivent prendre conscience de la diversité des parcours de formation, des passerelles possibles entre les formations ; ils doivent aussi pouvoir se repérer dans le schéma général des études après la 3^{ème}.

En conclusion, aider les élèves à construire un parcours de formation, c'est leur permettre de préparer leur avenir, d'envisager leur qualification et leur insertion professionnelle selon les modalités d'accès diverses. Cette action y contribue en intégrant l'utilisation du multimédia, outil dont l'usage peut être au service du projet personnel de l'élève.